



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

La greffière informe l'Assemblée de l'absence du président et invite la présidente adjointe à prendre le fauteuil, comme le prévoit la loi. La présidente adjointe prend le fauteuil à 13 h 30.

Présentation et lecture de pétitions :

M. MCFADYEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (R. Gall, T. Ong, M. Beatty et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de suspendre immédiatement l'application des modifications apportées récemment au *Règlement sur les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires* pris en application de la *Loi sur l'environnement* jusqu'à ce qu'une étude démontre que celles-ci sont scientifiquement fondées, de n'interdire que les éjecteurs d'eaux usées qui nuisent à l'environnement dans les zones écologiquement vulnérables et d'offrir des incitatifs financiers aux propriétaires fonciers manitobains touchés par ces modifications. (C. LeBlanc, S. LeBlanc, R. Walsbauer et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage immédiatement de rendre le médicament Revlimid accessible aux patients souffrant de myélome multiple et à leurs fournisseurs de soins de santé au Manitoba et qu'il soit financé par la province. (L. Chuckres, I. Slobodin, M. Loden et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} BRAUN, DRIEDGER et BLADY ainsi que MM. GRAYDON et MARTINDALE font des déclarations de député.

L'Assemblée convient que le ministre des Services à la famille et de la Consommation répondra à des questions au cours du débat sur la motion d'adhésion aujourd'hui plutôt que demain

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

Lundi 17 mai 2010

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente adjointe,

Marilyn Brick